



Région  
Hauts-de-France



# Quels enjeux déontologiques ? Les initiatives au sein de la Région Hauts-de-France

27/05/2026

# Qu'est-ce que la déontologie ?

La déontologie est l'ensemble des règles juridiques, morales ou éthiques qui encadrent la conduite à tenir pour les membres d'une profession ou pour tout individu chargé d'une fonction ou d'une mission. Elle constitue le socle commun des valeurs d'une profession et participe à la confiance des usagers dans leur administration (et vice-versa). Cette notion trouve son application au Titre 2 du Livre 1er du Code Général de la Fonction Publique après avoir été mise en évidence par la loi déontologie du 20 avril 2016 et la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Ces obligations s'appliquent également lors de l'usage de l'intelligence artificielle : dignité, impartialité, intégrité, probité, neutralité, secret professionnel, prévention des conflits d'intérêts et respect du principe de laïcité.

En l'absence de déontologie, l'IA peut aggraver un risque juridique, financier, politique et plus largement démocratique et ce, notamment, au sein des collectivités territoriales.

L'article 4 de la loi pour une République numérique et l'AI Act européen, le RGPD (cf. article 22) et le code des relations entre le public et l'administration imposent une argumentation et une analyse humaines ainsi que la communication du code source des algorithmes.

En effet, les décisions, choix, votes, la production et l'usage de données générées ou non par l'IA, émanant des collectivités territoriales, de leurs agents et des élus, engagent leurs responsabilités juridiques et financières, et touchent la vie des citoyens.

# Les principaux enjeux déontologiques / 1

Quelques exemples pour illustrer l'impératif déontologique au sein des collectivités territoriales et plusieurs enjeux

- **Les enjeux juridiques et financiers** : Exemples : risque de fichage illégal de données personnelles lors de l'usage de la vidéo augmentée pour la détection d'infractions, vote d'attribution d'aides financières selon des données territoriales biaisées sans charte éthique
- **L'enjeu de confidentialité** : Exemples : discrimination lors de jurys de recrutement via une IA selon des critères portant sur la religion des candidats, fuite de données sensibles au sein de l'institution et de ses partenaires, absence de secret professionnel, non respect des obligations du CGFP avec pour conséquence, un nombre croissant de recours juridiques

# Les principaux enjeux déontologiques / 2

- **L'enjeu de souveraineté juridique et technologique** : Exemples : quels usages des données en cas de violation du RGPD et du Cloud Act si le lieu d'hébergement de l'IA utilisé est américain ou l'application chinoise DeepSeek par ex., les normes sont elles compatibles ? Si recours au GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) les collectivités territoriales sont sanctionnées par la CNIL mais...
- **L'enjeu politique** au regard des droits et exigences des citoyens, usagers du service public, envers les élus
- **L'enjeu démocratique** : Quelle souveraineté des données sensibles (entreprises, fiscalité, sécurité, santé...) aux niveaux régional et national ainsi qu'au niveau international, et ce, au regard notamment des Clouds Act étrangers qui peuvent y accéder ?

# Des enjeux sociétaux

- **L'enjeu environnemental** : Quels impacts environnementaux des datacenters face au développement des usages de l'IA ? Quelle gestion des déchets électroniques ? Quelle empreinte carbone ? Comment mieux gérer les ressources (métaux, énergie, eau...), infrastructures et réseaux sollicités ?

- **L'enjeu de lien social** entre le citoyen et l'administration territoriale se pose (inclusion/exclusion, inégalités, discriminations, absence de secret professionnel et plus largement non respect des obligations du Code Général de la Fonction Publique)

## L'enjeu de confiance

- des agents des collectivités territoriales envers leur administration
  - des citoyens envers les collectivités territoriales et les élus
  -

# Des questionnements

Quels impacts de l'IA sur les politiques publiques ?

Comment consolider les solidarités territoriales et les partenariats publics/privés ?

Comment l'IA peut-elle être garante du respect des principes du service public et du respect de l'humain au sein des collectivités territoriales ?

Quelle éthique des usages de l'IA dès lors que l'activité est confiée à des systèmes de calcul et d'exécution automatique des tâches ?

Comment consolider les solidarités territoriales et les partenariats publics/privés ?

Quel vivre ensemble (humain/technologique) ?





# Les initiatives au sein de la Région

La Région a lancé sa stratégie IA en 2023-2024 via son plan Hauts-de-France IA :

- Un cloud régional souverain (Banque des territoires et OVHcloud) avec hébergement SecNumCloud,
- Respect de conformité AI Act applicable depuis août 2025 via un guichet unique juridique,
- Le Hub IA HDF Euratechnologies accompagne collectivités, PME et chercheurs,
- Le comité d'éthique IA régional,
- La Charte régionale d'usage responsable et utile de l'IA.



Région  
Hauts-de-France



# La charte IA Région Hauts-de-France

# Pourquoi une charte ?

## Une IA éthique et responsable pour tous

(agents, élus, apprentis et stagiaires, partenaires et prestataires de la Région)

Si plusieurs IA sont d'ores et déjà accessibles (IA génératives...) : Shadow IA

**IA INTERNE** déployée par la Région, intégrée par la Région dans les outils métiers

<https://chathdf.hautsdefrance.net/>



GPT OSS

**IA EXTERNE** grand public et non maîtrisée par la Région



Gemini



Claude



deepseek

...Les ambitions de la Région se déclinent ainsi :

- Anticipation, dialogue, engagement et responsabilité
- Poser un cadre clair en s'appuyant sur une gouvernance et sur un observatoire de l'innovation interne, des valeurs partagées et en appliquant les bonnes pratiques

# 5 valeurs

## TRANSPARENCE

Information adaptée sur l'usage de l'IA, notamment lorsqu'elle influence de manière significative un service rendu ou une décision

## ÉQUITÉ

S'assurer et évaluer systématiquement que l'IA ne reproduise pas ou n'amplifie pas des biais discriminatoires et préserve l'égalité de traitement et s'efforce d'être accessible et inclusive

## RESPONSABILITÉ

L'IA ne décharge pas l'institution de sa responsabilité. La décision finale reste prise par l'humain qui reste responsable de la décision. Elle est opposable

## SÉCURITÉ

Garantir la confidentialité et la sécurité des données utilisées avec les systèmes d'IA

## SOBRIÉTÉ

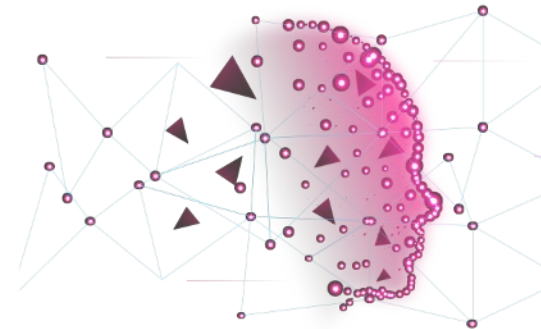
Privilégier une IA sobre énergétiquement, à faible empreinte carbone et respectueuse de l'environnement

# Des bonnes pratiques IA pour améliorer le service public

- Vérifier l'opportunité d'usage de l'IA,
- Choisir la « bonne » IA, sécurisée, en cas de doute, il est conseillé de faire appel à la Direction des Systèmes d'Information (Icare) ou le délégué à la protection des données,
- Vérifier, relire, demander des précisions : en cas d'erreur chacun(e) est responsable,
- Développer une culture collective de l'IA : débats réguliers en équipe, échanges entre pairs...,
- Il est interdit de mettre dans une IA externe des données personnelles, confidentielles, des documents internes à la collectivité (délibérations en cours d'élaboration, données sensibles, préparation budgétaire, ...)

## Des ressources internes pour un recours éthique, durable et adapté de l'IA

- Des directions et missions engagées en interne au service de l'intérêt général : Direction des Systèmes d'Information, DRH, Direction Soutien et Performance Opérationnels, Direction de l'Inspection Générale et Audit, Mission Intelligence Artificielle et Numérique, Mission Innovation et Animation Managériale, Collège de déontologie, Commission de déontologie, Agence Hauts-de-France 2020-2040...,
- Un espace intranet dédié à l'IA dans LEO, intranet de la Région,
- Un ChatHDF, des quiz, des cafés IA, une bibliothèque collaborative de prompts
- Un plan de formation interne dédié à l'IA.



- Des rencontres et événements proposés en interne et en externe (en collaboration avec Géo2France, Hauts-de-France Innovation Développement, CNFPT, CCI Hauts-de-France, autres partenaires...)
- A NOTER : Le Sommet européen IA le 12 juin 2026 à Euratechnologies : débats avec des dirigeants internationaux, chercheurs et décideurs salariés, fonctionnaires, entrepreneurs, parents... , le « Festival IA avec Nous » du 13 au 19 juin 2026, ouvert aux porteurs de projets, acteurs du territoire, entreprises...

